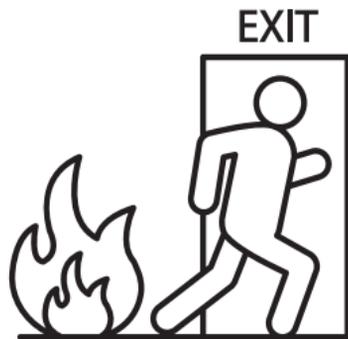


En cas d'incendie



En cas d'incendie dans votre chambre

- Si vous êtes dans l'incapacité de contrôler le feu: évacuez votre chambre, refermez la porte, suivez les panneaux de sortie et alertez la réception.

Si vous entendez l'alarme incendie

- Si la voie est libre : évacuer la chambre, refermer la porte fermement et suivez les panneaux de sortie;
- Si vous n'êtes pas en mesure d'utiliser les couloirs ou les escaliers à cause de la fumée: restez dans votre chambre, rendez vous visible à la fenêtre en attendant les secours;
- L'usage des ascenseurs est formellement interdit.